

**Objet : Halle Olympique – Restaurant Les Premières Loges – Tarifs « carte spéciale » mis en place dans la cadre du concours hippique « OLYMP JUMP » les 13, 14 et 15 octobre 2017**

**Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,**

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes du Restaurant Les Premières Loges à la Halle Olympique,

Vu la décision n°2017-177 du 1<sup>er</sup> août 2017 fixant les tarifs du Restaurant Les Premières Loges à la Halle Olympique,

Considérant la nécessité de mettre en place une « carte spéciale » pour le concours hippique « OLYMP JUMP » les 13, 14 et 15 octobre 2017,

### **Décide**

**Article 1 :** Les tarifs de la « carte spéciale », mis en place dans le cadre du concours hippique « OLYMP JUMP » les 13, 14 et 15 octobre 2017, sont les suivants :

#### **Entrées :**

- Salade savoyarde (lardons croustons oignons, dés de meule de Savoie, jambon cru, tomates, sur lit de mesclun) : 12.00 € TTC
- Verrine à l'avocat, crevettes marinées, fromage frais aux fines herbes, tomate et truite fumée : 12.50 € TTC
- Plancha de cochonnaille : 12.80 € TTC
- Tarte chaude au beaufort et tomme de Savoie et son bouquet de verdure : 8.00 € TTC

#### **Plats :**

- Pièce du boucher 250 g pommes grenaille rôties au thym, légumes du moment : 19.00 € TTC
- Cuisse de canard confite pommes grenaille rôties au thym, légumes du moment : 16.50 € TTC
- Tartare au couteau préparé, frites et salade mêlée : 16.80 € TTC
- Dos de cabillaud crème persillée, riz thaï et légumes du moment : 18.00 € TTC

#### **Coté Savoie :**

- Tartiflette au reblochon salade mêlée : 15.00 € TTC
- Escalope savoyarde gratinée au reblochon, frites et salade mêlée : 18.00 € TTC
- Burger savoyard à la raclette, steak haché de Savoie, speck, frites : 16.50 € TTC

#### **Desserts :**

- Panna Cotta aux fruits rouges ou Caramel au beurre salé : 5.00 € TTC
- Feuilleté aux pommes : 5.00 € TTC
- Entremet au chocolat : 5.00 € TTC
- Tarte citron meringuée : 5.00 € TTC
- Glace 2 parfums : 5.00 € TTC - Supplément : 1.00 € TTC - Ou coulis : 1.00 € TTC

**Article 2** : Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant Les Premières Loges sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 12 octobre 2017

Le Président  
Franck LOMBARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20171012-AD\_2017-201-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2017

Publication : 29/09/2017